

Convocation et affichage : 12 01 2023

Étaient présents : Tous les conseillers sauf
M de PORTAL / M de COMBAUD / M CIZAIRE et Mme MAISSON

Mme MAYER Janine est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 22 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Eclairage Public :**UNANIMITE**

Le maire fait le bilan des infos de la réunion du 14 01 2023 avec M CHALEARD.

Le conseil demande au maire de prendre contact avec le SIEA pour établir le devis de travaux et le conseil décide de faire les travaux cette année 2023.

Le conseil décide d'ores et déjà qu'il n'y aura pas d'extinction nocturne mais un abaissement de tension gradué durant la nuit.

Prestataires de services :**UNANIMITE**

Le maire propose aux membres du conseil de choisir dès janvier les prestataires qui assureront l'entretien des talus communaux et l'entretien du village et du cimetière.

Les entreprises retenues sont :

Entreprise Arnaud BLAIN (Filioly / cimetière et village) pour un montant de	6 065,40 € TTC
CUMA de Sandrans (Entretien des chemins communaux) pour un montant de	3 802,80 € TTC

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité le choix des prestataires proposés.

M ROBELIN ne prend pas part au vote pour le choix de la CUMA.

Modes Doux (tranche3):**INFORMATION**

Le maire présente l'étude faisabilité quant à la tranche 3 de cheminement piétonnier en prolongement de celui de la tranche1. Ce projet est toujours dans la phase étude, il convient pour savoir s'il sera réalisable de l'inscrire au BP 2023 de manière à demander des subventions.

Au regard des subventions obtenues sa réalisation sera alors envisagée ou non.

Le conseil décide que ce cheminement se terminera à hauteur du 2 672 de la route de Villars.

Le maire est chargé de faire recalculer les montants avec cette position comme fin du tracé.

Informations diverses :

Mme VOISIN va se charger de transmettre le compte rendu de la réunion de travail sur la trame de la page d'accueil de notre futur site internet à Mme CRESTEY de la Com Com. Elle proposera des dates pour une autre séance de travail.

Fin 21h30.

La prochaine séance est fixée au jeudi 09 février 2023 à 20h00 en mairie.